

De la fonction idéologique des représentations chez les cadres

Jean-Marie Seca, Dominique Goubert-Seca

► **To cite this version:**

Jean-Marie Seca, Dominique Goubert-Seca. De la fonction idéologique des représentations chez les cadres. Les cahiers de psychologie politique, Association française de psychologie politique, 2004, 6. hal-03005947

HAL Id: hal-03005947

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03005947>

Submitted on 14 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



DE LA FONCTION IDÉOLOGIQUE DES REPRÉSENTATIONS CHEZ LES CADRES

Dominique GOUBERT-SECA
Jean-Marie SECA

RÉSUMÉ

La définition de l'entité des « cadres » est prise ici comme une clé d'entrée dans la problématique de la stratification sociale. L'histoire de sa formation en tant que groupe de référence, de sa visibilité institutionnelle et politique, en France, est succinctement évoquée afin de mettre au premier plan les caractéristiques ambiguës, et quelquefois contradictoires, du sentiment d'appartenance de ses membres. Les cadres puisent, en effet, leur mode de référence et de catégorisation intragroupale dans les deux types idéaux wébériens que sont le *groupe de statut* et la *classe sociale*. On relève donc l'existence d'une hybridation du modèle démocratique et économiste, culturellement constitutif du modèle « cadre (ou ingénieur) » par une idéologie « hiérarchiste » qui est alors discutée dans ses fondements structuraux et anthropologiques. Cette discussion théorique confirme les interprétations de Boltanski (1982) sur la fonction essentielle des prototypes dans la construction sociocognitive d'un tel groupe. Le même processus idéologique peut-il être à l'œuvre dans d'autres formes de représentations des ensembles sociaux ?

ABSTRACT

The definition of *managers social group* entity is here considered like a conceptual key for enter the comprehension of the social stratification problematic. The history of his constitution as reference group (the managers), his institutional and political visibility in France are concisely recalled in order that put in foreground, the ambiguous and, sometimes, contradictory characteristics of appurtenance feeling of his members. The social group of managers (« cadres » in french language) Effectively draw his reference mod and his intragroup categorization form in the twice Weberian ideal types: the *status group* and the *social class*. The existence of a hybridization of the democratic and economist model, culturally at the foundation of social group of the managers (and / or of the engineers) by a « hierarchist » ideology is noted. This question is then analysed in his structural and anthropological bases. This theoretical discussion confirms the Boltanski's interpretations (1982) of the essential function of prototypes in the sociocognitiv construction of such social groups. The same ideological process may it have been to work in other forms of representations of social sets?

Introduction

Comment les individus classés sous la catégorie « cadres » pensent-ils leur appartenance statutaire ? Quels sont donc les notions et les modes de lecture les plus pertinents pour expliquer et décrire la spécificité de cet ensemble social ? Telles sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans les pages qui suivent. Lorsqu'on se réfère au groupe « cadres », on considère, au sens premier du terme, un ensemble mathématique. Dans un travail quasi-expérimental passé, nous ne demandions, d'ailleurs, pas autre chose aux sujets interrogés (Goubert-Seca, 1998, 1994, 1990).

Soulignons, cependant, que nous avons postulé le déclenchement, au moment du recueil des données, lors de l'évaluation, par des cadres réels ou par des étudiants, des caractéristiques du groupe - ensemble « cadres », d'opérations - de nature idéologique et cognitive - pondérées par la position sociale des sujets répondants et influencées par la nature de l'objet évalué (appartenance hiérarchique). On se situe ici dans la continuité de ces travaux, où on a tenté de mettre en évidence l'apparition de processus sociocognitifs liés à la catégorisation du groupe « cadres ». On cherchera, dans cet article, de situer le même thème d'étude par rapport à une vision psycho-anthropologique. On se questionnera en permanence sur la nature cognitive et idéologique de l'intégration à des entités supra-ordonnées comme les cadres.

Dans une première partie, on développera une synthèse socio-historique sur la formation du groupe « cadres » en France. On essaiera de décrire les principales caractéristiques de cette population et de son mode d'affirmation identitaire, en insistant sur le rôle pionnier du noyau des ingénieurs et sur celui des mouvements des classes moyennes. Dans une seconde partie, on pensera l'ensemble « cadres » en se référant à certaines idéologies de la stratification sociale, par la discussion théorique des notions de « statut », « classe » et « caste ». Le sentiment d'appartenance au groupe des « cadres » impliquerait une adhésion non-explicitée à certains modes de lecture idéologiques, c'est-à-dire à des discours ou à des représentations légitimant l'ordre social et les relations intergroupales et, plus généralement, les liens entre l'individu et son entité professionnelle. Dans une troisième partie, on rappellera une des origines [la figure du *gentleman*] de la construction politique de la notion de classe et l'on verra que la notion de prototype est tout à fait pertinente pour décrire le mode de définition sociale et théorique des groupes sociaux.

La référence à la notion d'idéologie est faite, sur la base d'une approche anthropologique et psychosociale (Aebischer *et al.* 1989 ; Beauvois et Joulé, 1981 ; Deconchy, 1989 ; Dumont, 1966, 1977, 1983). On pourra la définir comme renvoyant à des « systèmes de représentations socio-historiques spécifiques [...], fonctions et mécanismes psychosociaux de portée plus générale [...] ». L'idéologie répond d'abord à une démarche de construction, de mise en ordre, d'interprétation et de maîtrise de la réalité sociale [...]. C'est un processus actif d'élaboration, de mise en forme, et en sens de cet univers, selon un système consensuel de valeurs, de normes et d'attitudes. Le propre de l'idéologie est de faire passer cette élaboration cognitive pour une réalité objective et de naturaliser ce qui est de l'ordre de la représentation : elle change l'arbitraire social en nature, les valeurs en faits, l'intérêt en raison [...]. L'idéologie remplit aussi pour le sujet, certaines fonctions psychosociales spécifiques. Elle contribue à l'orientation et à la justification des conduites ; elle règle l'adhésion aux appareils institutionnels et aux pratiques que ceux-ci génèrent. Elle joue ainsi un rôle d'articulation entre l'individu et le groupe » (Lipiansky, 1991). Essayons d'abord de comprendre le contexte historique de l'avènement d'un tel ensemble social.

*

*

*

Sociogenèse du groupe « cadres »

« Nouvelle classe ouvrière », au sens des théoriciens de la gauche rénovatrice des années soixante, comme A. Cheverny (1967), Serge Mallet (1963) ou P. Belleville (1963), « simple catégorie statistique », « groupe social », « agrégat d'individus épars », « regroupement de fractions de classes moyennes autour d'une élite d'ingénieurs pendant la crise de 1936 » : toutes ces dimensions renvoient

à autant de définitions et d'images permettant de percevoir et de représenter socialement les « cadres ». Lorsqu'on tente de décrire théoriquement cet « objet », on invoque la « cohésion d'un ensemble flou » ou bien encore la « force des agrégats faibles » (Boltanski, 1982). On associe spontanément le stéréotype du cadre à l'individualisme moderne, à une distance psychique, voire à forme d'indifférence pouvant exister entre les membres de la société et à un sentiment, même diffus, atomistique d'une appartenance catégorielle. Étant données son hétérogénéité (notamment l'existence de divers degrés et niveaux hiérarchisés d'appartenance) et les représentations qui le constituent, nous avons insisté, dans nos travaux empiriques (Goubert-Seca, 1998, 1994, 1990), dans la continuité de Luc Boltanski (1982), sur la référence au modèle de la *prototypie*, entendu en tant que « centre de classe » ou de « type idéal », condensant le sens de la catégorie et contribuant ainsi à pallier la délimitation floue de ses frontières (Semin, 1989, p. 246). Ce concept peut permettre de rendre compte du mode de construction cognitive de l'identité de ce groupe et permet de dépasser les notions de consensus ou d'homogénéité intragroupe, présentes dans certaines théories de la catégorisation (Deschamps, 1977).

Si l'on passe sous silence la période du XVIII^e siècle, pendant laquelle se sont constitués les Grandes Écoles et les corps administratifs et techniques de l'État, on peut dire que le rôle de l'ingénieur, figure de prou du mouvement des classes moyennes des années trente, s'est essentiellement accru durant la deuxième partie du XIX^e, avec le développement de l'industrie et du réseau ferroviaire. Après la Première Guerre mondiale, l'essor du taylorisme leur a ensuite permis de revendiquer leur rôle premier de technicien et d'afficher, de ce fait, une vision neutraliste des rapports entre partenaires sociaux au sein de l'entreprise, en se présentant comme arbitres entre employeurs et ouvriers. Dans l'entre-deux-guerres, cette catégorie augmente considérablement, proportionnellement au développement d'une industrie, se diversifiant de plus en plus. Après la crise économique de 1929, ils vont jouer un rôle central, notamment dans la défense de leur statut et par leurs luttes pour une reconnaissance. Il faudra cependant attendre les *classifications Parodi*, à la Libération, pour que soit pleinement identifié le titre de « cadre ». Parallèlement, naît la CGC (Confédération générale des Cadres), directement issue des mouvements des classes moyennes et d'ingénieurs, apparus entre 1936 et la seconde guerre mondiale, dont la finalité sera de cristalliser les « cadres » autour du noyau des ingénieurs (Groux, 1983, p.16-21).

D'autres catégories (cadres administratifs, notamment) apparaissent sur la scène sociale, durant les années 1960 : on observe une effective montée de leur nombre et une diminution corrélative de la proportion des ingénieurs. C'est précisément à partir de 1945, que cette dernière catégorie commence à subir un recul statistique relatif, eu égard à l'extension du secteur tertiaire. Cette augmentation globale du nombre de cadres a eu pour conséquence de *banaliser la fonction* et de faire progressivement disparaître le prestige qui lui était autrefois attribué. Les opportunités d'afficher ce titre, pour les salariés disposant d'initiative ou de certains niveaux de responsabilité ou d'études, se multiplient. La première catégorisation statistique de l'INSEE a parallèlement contribué à une diffusion sémantique et à une vulgarisation / appropriation symbolique massive de ce qualificatif. Enfin, si l'on se base sur des comparaisons de données de l'INSEE, entre 1954 et 1988 (Dirn, 1990), on assiste à un doublement du nombre de cadres moyens et professions intermédiaires (de 9 % de la population active française à 20 %) et à un quasi - triplement du nombre de cadres supérieurs, professions libérales et intellectuelles (de 3 % à 11 %). Le mode de classification des grandes institutions statistiques influence

grandement cette tendance à la banalisation du titre de « cadre ». La catégorie « cadres moyens » de l'ancienne nomenclature de l'INSEE (de 1954 à 1982) coiffait, en effet, les hétérogénéités suivantes : 1) cadres moyens administratifs, 2) techniciens, 3) professions intellectuelles diverses (instituteurs, correcteurs d'imprimerie...) et 4) services médicaux et sociaux (éducateurs, infirmières, conseillers d'orientation...). En réalité, les individus classés comme « cadres moyens », dans cette grille, ne bénéficiaient pas tous du régime de retraite « cadre ». À partir de 1982, l'INSEE va qualifier ces catégories de « professions intermédiaires » mais le poids des habitudes linguistiques a perduré. Cette vulgarisation a été renforcée par un impact certain de l'identification publicitaire qui propose, aux consommateurs, l'image sociale et culturelle « classe moyenne » et/ou « cadre », au travers des modes de vie et des marques spécifiques (Mattelart, 1989).

La banalisation de l'appellation « cadre » est bien sûr allée de pair avec ce qu'on a appelé la « montée des classes moyennes ». Nous ne rappelons ici que quelques éléments cognitifs et classificatoires de ce mouvement complexe. Abordons-en un point complémentaire : le champ de la définition intergroupale et politique. Le mouvement des classes moyennes a été étroitement associé à un « retour corporatiste » - analogue à ce que l'on a qualifié ailleurs de « retour du refoulé » - assez éloigné du processus de rationalité en acte dans l'industrialisation et la bureaucratisation, et différent du processus ayant donné naissance au groupe des ingénieurs, plus « libéraux », et influencés par la philosophie des Lumières (Moscovici, 1977). Ceci tient peut-être moins à la diffusion croissante du titre de « cadre » qu'à l'influence encore forte, en France, dans les années 1930, de groupes sociaux (artisans, commerçants, petits rentiers, professions libérales), représentant le pays rural et traditionnel. Ce sont ces derniers qui vont développer le mouvement dit « des classes moyennes », basé sur ce qu'on appellera alors une « *idéologie de la troisième voie* » (Boltanski, *op. cit.*, p. 63). Ce modèle ternaire de l'espace social a subi l'influence de deux courants : le catholicisme social et le fascisme qui, « en Allemagne et surtout en Italie, est solidaire d'une organisation "corporatiste" du monde social, où les classes moyennes doivent occuper une position stratégique » (Boltanski, *op. cit.*, p. 65).

Ainsi, dans le prolongement des grèves de 1936, on observe la mobilisation et la construction de deux types de tendance :

- D'une part, celle d'ingénieurs diplômés de grandes écoles, qui se regroupent autour de plusieurs syndicats (USIF : Union des Syndicats d'Ingénieurs français ; SPID : Syndicat professionnel des Ingénieurs diplômés français ; SIS : Syndicat des Ingénieurs Salariés). Les ingénieurs, non reconnus dans le champ des luttes sociales qui opposent les patrons aux ouvriers, lors du Front Populaire, se mobilisent afin d'officialiser leurs droits et leur statut dans l'entreprise ;

- D'autre part, des mouvements « visant à rassembler et à défendre les classes moyennes » (Boltanski, *op. cit.*, p. 66). Parmi les nombreuses organisations qui tentent de les représenter, la plus importante était la CCM (Confédération générale des Syndicats de Classes moyennes). La CCM rassemblait jusqu'à deux millions et demi d'adhérents et ne se structurait pas sur les mêmes préoccupations que celles des ingénieurs. Elle regroupait les syndicats professionnels de l'agriculture, des petites et moyennes sociétés de l'industrie et du commerce, de l'artisanat, des professions libérales, de la maîtrise et des cadres. « Leur "grandeur" doit être d'une autre nature, cohérente avec un patrimoine, le poids des traditions et une autorité personnelle » (Desrosières & Thévenot, 1988, p. 44.) Leur but était de défendre la petite entreprise. Se situant au croisement de deux formes de pouvoir, l'une fondée sur la richesse et l'autre axée sur la collectivité, ce mouvement se voulait intermédiaire : il permettait ainsi

de lutter sur deux fronts : contre « le grand Capitalisme » d'une part, et contre le « Front populaire », de l'autre.

En conséquence, deux visions différentes coexistent dont l'une reposait sur l'efficacité, la compétence technique, l'autre sur la tradition de type familiale et un relent corporatiste. La formation de la catégorie des cadres et sa représentation politique s'articulèrent à l'intersection de ces deux tendances historiques. C'est sous le gouvernement de Vichy que les mouvements des classes moyennes et des ingénieurs connaîtront une légitimité. « La Charte du travail répand et officialise le terme de "cadre" (emprunté à l'armée) en institutionnalisant, conformément à l'*idéologie de la troisième voie*, le tiers parti, incarné dans les comités sociaux, en l'espèce du tiers départageant qui réunissait techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs, cadres administratifs, etc. [...] Le terme de "cadre" est presque toujours accolé à celui d'"ingénieur" : on parle désormais couramment des "ingénieurs et cadres". Ils constituent ensemble "une sorte de classe moyenne de la production". Mieux, le terme de "cadre" est de plus en plus souvent utilisé par les ingénieurs pour désigner seul le vaste agrégat auquel ils sont désormais rattachés pour se désigner eux-mêmes » (Boltanski, *op. cit.*, p. 128.) La CGC, créée en 1944, est directement issue de ces mouvements (entre 1936 et la guerre). Parallèlement, les classifications Parodi paraissent au Journal Officiel du 27/09/45 où est publié un arrêté définissant le statut de « cadre », en fonction de plusieurs critères : « Le diplôme ou l'acquisition d'une formation technique et / ou l'exercice, par délégation de l'employeur, de fonctions de commandement et d'autorité sur des collaborateurs de toute nature : ouvriers, employés, voire d'autres cadres » (Groux, *op. cit.*, p. 11.)

Dans les années 1950, les « organisations de cadres », encore imprégnées d'une vision corporatiste, toujours soucieuses de définir la catégorie par son appartenance aux classes moyennes et, notamment, par l'idée de patrimoine, ont du mal à adhérer aux utopies managériales post-tayloriennes. La CGC, malgré sa nostalgie, contribuera activement à la reconnaissance officielle du groupe « cadres ». À partir de ces années, la catégorie figurera dans les nomenclatures de l'INSEE (Desrosières, 1977, p. 173).

Entre 1945 et 1947, la CGC agit, parmi d'autres, pour obtenir un régime de sécurité sociale et de retraite spécifique. Ce dernier élément est certainement ce qui a le plus contribué à la particularité du statut « cadre » en France et demeure, aujourd'hui encore, au centre des préoccupations de ce syndicat. À défaut d'appartenir à une catégorie sociale homogène, les cadres peuvent, par ce type d'affiliation se catégoriser par rapport à une entité formellement définie. Cette référence au régime de retraite propre est minimaliste (la fin d'une vie et les avantages économiques) mais elle constitue un trait permettant de se différencier. D'autres auteurs ont, d'ailleurs, vu, dans cette volonté distinctive, « une stratégie sociale "d'investissement des formes" » qui « peut aller jusqu'à l'institutionnalisation d'une identité [...] (la retraite des cadres, l'Ordre des médecins) » (Vergès, 1989, p. 402). L'instauration de ce régime de retraite pour cadres signale, en fait, la transformation complète de l'éthique de vie bourgeoise prônée dans les années 1930. Minorés, rattachés à l'idée de patrimoine, étendard de la petite bourgeoisie, avant la Seconde Guerre mondiale, les cadres deviennent, à partir de 1950, « un modèle socialement dominant ou, si l'on veut, un attracteur autour duquel se réorganiseront des zones de plus en plus étendues du champ des entreprises » (Boltanski, *op. cit.*, p. 152). Les années 1960 symbolisent la convergence de diverses couches vers ce nouveau centre de gravité : le cadre, avec pour référence, non plus le patrimoine et la famille, mais la « *middle class* » américaine (Boltanski, *op. cit.*, p. 177.)

On entrevoit, par conséquent, les linéaments d'un long et complexe processus, se manifestant par un effort collectif pour imposer une nouvelle représentation du monde associée au groupe « cadres ». Une

part importante de ces changements réside dans le rôle accordé, après la guerre, aux sciences sociales, à la sociologie et de nouveaux rapports entre les instances politiques et universitaires. Outre une massification de l'accès à l'enseignement supérieur, se développent diverses écoles de « management », de « gestion », de « sciences humaines », d'« administration », visant à diffuser une nouvelle éthique du travail modelée sur celle existant aux États-Unis, du manager rompu aux techniques de communication (Boltanski, *op. cit.*, pp. 201-202). Comment peut-on interpréter, cette coexistence de plusieurs images ou tendances, dont on vient de retracer socio-historiquement la substance, dans le mode de définition de cet ensemble social ? Nous allons le faire, dans la suite de ce texte, dans une perspective structurale et psycho-anthropologique.

Individualisme et hiérarchie

Réalité sociologique dans la mesure où il a su se situer par rapport à diverses instances politiques, économiques et sociales, ce groupe reste, aujourd'hui, et plus que jamais, hétérogène, porteur de divers clivages. Le groupe « cadres » s'inscrit dans le champ de représentations des sociétés démocratiques et égalitaires dont une grille de lecture a été proposée par Alexis de Tocqueville (1835-40). Cet auteur définit la tendance spécifique du *nivellement social* et de l'*éclatement des statuts*, depuis la fin du Moyen-Âge (Tocqueville, 1835-40, tome 1, p. 40). Ceci n'implique pas cependant une abolition totale des différences. Ces dernières sont englobées et transcendées dans des désirs d'ordre plus abstrait et individualiste (la recherche de la richesse, du niveau social, du prestige attaché à la consommation, la culture de masse). Le groupe « cadres » correspond, de ce point de vue, au modèle individualiste que décrit cet auteur, axé sur l'estompage des critères impliquant une définition claire et stricte des rangs entre groupes sociaux. Pour celui-ci, le nivellement social est un *état d'esprit* lié à la norme d'égalité qui domine, en tant que *passion*, les siècles démocratiques (Tocqueville, *op. cit.*, tome 2, p. 139). Il détecte alors l'émergence d'une nouvelle forme d'anxiété de l'homme moderne qui est, en apparence, l'antithèse de la norme d'égalité : la recherche d'un statut social supérieur (Tocqueville, *op. cit.*, tome 2, pp. 298-299 et pp. 236-237.) Ce processus de nivellement, accompagné d'un accroissement des différences minimales ou artificielles entre individus et entre sous-groupes, permet de circonscrire ce que Joseph Kastarsztein (1984) analyse comme une caractéristique de l'hétérogénéité sociale :

« Le processus de construction, d'affirmation puis de domination d'une "différence" décrit, non seulement, un mécanisme psychosociologique, mais toute une dynamique sociale. Il permet de comprendre certains aspects des processus interactionnels, interindividuels, et intergroupes. Certains conflits, certaines discriminations (si ce n'est la discrimination) sont explicables par ces mécanismes générateurs d'hétérogénéité » (Kastarsztein, 1984, p. 512.)

Deux modèles fondamentaux traversent, du point de vue structural, ces analyses sur la stratification sociale : celui de l'*ordre* (ou de la *caste*) et celui de la *classe*. Louis Dumont, (1966, 1983), confirme un tel point de vue sur la comparaison entre les deux modèles en réfléchissant sur les mécanismes générateurs de discrimination :

« L'hypothèse la plus simple consiste à supposer que le racisme répond sous une forme nouvelle, à une fonction ancienne. Tout se passe comme s'il représentait dans la société égalitaire, une résurgence de ce qui s'exprimait différemment, plus directement, dans la société hiérarchique. Rendez la distinction

illégitime, et vous avez la discrimination, supprimez les modes anciens de distinction, et vous avez l'idéologie raciste » (Dumont, 1966, p. 320.) Il ne s'agit, ici, ni de discuter, ni d'expliquer le phénomène de la discrimination, ni de vouloir, évidemment, justifier un éventuel retour à l'ordre social aristocratique. Ce qui doit être relevé c'est la thématique « similitude - recherche de la différence » qui est au centre de la réflexion de ces auteurs, même si elle n'est pas explicitée, théorisée et mise à l'épreuve des faits expérimentaux, comme chez certains psychologues sociaux (Codol, 1979). D'un côté, l'égalité comme norme impliquerait la recherche anxieuse de « différences mêmes minimes et artificielles », à peine visibles, et fondées sur le pouvoir abstrait de l'argent (les classes) ; de l'autre, la justification des différences de rang, par la religion et la loi, conduirait à une naturalisation des inégalités et à une conscience « nette » et peu contestée de la place de chacun dans le système social (les ordres et les castes).

Examinons d'un peu plus près ce difficile problème. Le cadre est une catégorie liée à l'avènement de la société post-industrielle, à l'individualisme moderne et démocratique. Il représente l'expression et la cristallisation de phénomènes de légitimation technologique, économique et organisationnelle (Bron et De Gaulejac, 1995), à travers une supériorité statutaire, dont la nature psychique et l'origine sociologique restent anciennes. C'est de cette double spécificité des cadres (et de la position sociale hybride qu'elle implique) - d'ordre économique-libéral, rattaché à une idéologie égalitaire (modèle de la classe sociale) et d'ordre statutaire hiérarchique (modèle de l'ordre ou de la caste) - dont nous cherchons à rendre compte ici. Donner une définition du groupe « cadres » demeure toujours aussi difficile. La dimension de l'idéologie a une incidence directe sur le mode de définition des groupes sociaux comme la caste, la classe et les groupes de statut. Le mode de référence au groupe « cadres », chez les cadres réels, symboliques (professions intermédiaires) ou potentiels (étudiants par exemple), suit la même « routine cognitive ».

En prenant le terme au sens idéal-typique, le modèle de la *caste* agit comme structure (ou champ de forces) de mise en œuvre des processus sociocognitifs associés à sa définition. L'identité « cadre » serait donc étroitement dépendante des activités de distinction et de mise à l'écart vis-à-vis d'individus d'autres groupes, jugés implicitement impurs ou indignes. Certaines cristallisations associatives, quelques fois secrètes et / ou semi-publiques (Lion's Club, Rotary Club, clubs et associations diverses), à mi-chemin entre le politico-économique et le philosophico-culturel, groupant principalement des cadres supérieurs et de grands patrons de l'industrie et de la finance, représentent une telle tendance. Dans une telle optique, le mot « caste » renverrait au sens de groupe fermé, d'élite, se reproduisant à l'identique au fur et à mesure de l'avancement du temps et fondé sur la cooptation et l'électivité contrôlée. Bien entendu, ce concept ne se réduit pas qu'à un processus d'affirmation identitaire stigmatisant. Dumont (1966) parle à ce propos de « système de caste ». Une caste se définit *par rapport* à un ensemble idéologique et social. Elle n'a pas spécialement d'unité, au sens où nous l'entendons en Occident : homogénéité intragroupale. « Finalement, bien davantage qu'un "groupe" au sens ordinaire, la caste est un état d'esprit, qui se traduit par l'émergence dans diverses situations, de groupes de divers ordres auxquels on donne généralement le nom de "castes" » (Dumont, 1966, p. 52.) Le membre d'une caste est un *type d'homme collectif* qui est inséré dans un système où le rapport du pur et de l'impur, catégories mentales qui fondent la séparation hiérarchique et la prédominance du tout sur la partie, est fondamental. L'hétérogénéité sociale et la complexité des relations politiques sont transcendées, gérées, dans la primauté de l'idéologie et de la hiérarchie. Il serait ainsi illusoire de

chercher à définir un groupe social par la mise au premier plan de critères d'homogénéité, définis d'une façon extérieure. La référence au système des castes est donc extrêmement suggestive pour une réflexion sur les résurgences des modèles hiérarchiques dans les sociétés égalitaires ou démocratiques car elle nous conduit à recentrer notre réflexion sur le mode de construction mentale d'un groupe. Comme l'indique Dumont, la caste est un « état d'esprit ». Notons, en passant, l'importance de cette dernière expression, proche, par sa référence au monde des représentations, de celle de « passion », chez Alexis de Tocqueville, pour les sociétés démocratiques. « Le système des castes, c'est avant tout un système d'idées et de valeurs, un système formel, compréhensible, rationnel, un système au sens intellectuel du terme » (Dumont, *op. cit.*, p. 53.)

On affirmera, sans pêcher par excès d'ethnocentrisme, que la caste est un type achevé de « groupe de statut » ou « ordre » au sens où Max Weber en parle (1921, p. 309-315). L'auteur distingue « classe » et « ordre ». La classe y est définie par des critères économiques :

« La situation de classe et la classe n'indiquent, en elle-même, que des états de fait, (caractérisés par) des situations d'intérêt typiques, égales (ou analogues), dans lesquelles l'individu isolé se trouve placé ainsi que d'autres, nombreux. En principe, le pouvoir de disposer de toutes sortes de biens de consommation, de ressources, de patrimoines, de moyens de protection, de services, constituent, chaque fois, autant de situations de classe particulières et seul le complet « manque de qualification » des non-possédants, de ceux qui n'ont que leur travail pour toute ressource et n'ont pas la sécurité d'emploi, constitue une situation de classe unifiante. Les passages de l'une à l'autre situation sont plus ou moins faciles et révocables ; l'unité de la classe "sociale" s'affirme, de ce fait, de façon variable » (Weber, 1921, pp. 309-310).

Le même auteur définit, ensuite, les notions de :

1° « condition » ou « situation de rang » [*ständische Lage*] et

2° « ordre » [*Stand*] que nous qualifierons, avec Nisbet (1966, 1984), de « groupe de statut ».

« Nous appelons "condition" [*ständische Lage*] un privilège positif ou négatif de *considération sociale* revendiquée de façon efficace. » Cette situation de rang ou condition est fondée sur le mode de vie, le type d'instruction formelle, le prestige de la naissance ou le *prestige de la profession*, éventuellement, la commensalité, les conventions... À la condition (ou situation de rang) correspond le groupement que Weber nomme « ordre » ou « groupe de statut » (« stand ») qui consiste en « une pluralité d'individus qui, au sein d'un groupement, revendiquent efficacement a) une considération particulière - éventuellement aussi b) un monopole particulier à leur condition » (Weber, 1921, p. 314). Le concept de « groupe de statut » implique chez l'individu qu'il se définisse par rapport à une hiérarchie du prestige et de l'honneur, un sens de la distinction sociale, le sentiment de son propre mode de vie « en particulier du genre de profession » (Weber, 1921, p. 314). Le groupe de statut implique la prééminence de l'ordre symbolique et son autonomie relative par rapport à l'économique. Il renvoie, quelquefois, à un certain type de relation sociale comme la restriction du choix du conjoint ou la pratique privilégiée et dilettante de certains arts ou encore, le port de certains vêtements. C'est un type idéal, permettant à Weber de rendre compte de réalités sociales diverses comme la caste, l'état aristocratique ou la stratification sociale dans la société moderne.

De ce point de vue, la notion de « classe », elle-même, est un type idéal à l'intérieur duquel il distingue entre :

*classes de production (positivement privilégiées - marchands, armateurs, entrepreneurs industriels et agricoles, banquiers, maîtres des corporations, médecins, avocats, etc. - ou négativement privilégiées - ouvriers spécialisés, qualifiés, non-qualifiés);

*classes de possession (positivement privilégiées - les rentiers- ou négativement privilégiées - les « pauvres » les débiteurs »);

*classes sociales où il inclut la classe ouvrière dans son ensemble (« au fur et à mesure que la production s'automatise d'avantage » -p. 312-), la petite bourgeoisie, les intellectuels et les spécialistes sans biens, certains fonctionnaires et classes possédantes distingués par leur instruction (1921, p. 314).

« La "classe sociale" est la classe la plus proche de l'"ordre", la "classe de production" la plus éloignée » (Weber, 1921, p. 315.) Cette nuance est à la mesure de la précision du célèbre sociologue allemand. En fait, il faut comprendre « classe » et « ordre » comme deux types idéaux entre lesquels sont tissés des liens horizontaux grâce auxquels on va pouvoir définir certains groupes sociaux. La proximité catégorielle entre « classe sociale » et « ordre » chez Weber, résume toute la difficulté pour formuler une juste définition du groupe « cadres » pour ce qui concerne notre propos. En effet, cet ensemble serait une « classe sociale » très proche de la notion de « groupe de statut ». Il apparaît, à première vue, que ce groupe social peut être considéré comme une catégorie strictement économique (classification INSEE ; syndicat catégoriel : la CGC ; régime de retraite « cadres »...). La représentation économique, à laquelle correspond l'instauration d'une retraite spécifique pour cadres, est devenue un enjeu de distinction sociale pour la construction de l'identité du groupe et son institutionnalisation. Malgré cette proximité entre « classe sociale » et « ordre », Weber distingue nettement « classe » et « groupe de statut » (Weber M., 1946. - *Essays in sociology*, New York, Oxford University Press, cité dans : Nisbet, 1966, p. 266.) L'intérêt économique, fondant l'unité variable d'une classe, ne saurait engendrer le sens d'une communauté, du fait de la grande différence des motivations et des buts qu'il susciterait. Tocqueville souscrit au même point de vue, concernant la stratification sociale en Amérique et dans les démocraties, en attribuant à la recherche du prestige engendré par la richesse et l'argent un caractère déterminant, conduisant à une annulation des hiérarchies et différences sociales propre à la société traditionnelle. Lui aussi entend différencier la communauté et la société de la même manière que Durkheim (1893) et bien d'autres.

L'oscillation entre ces deux types de sociation, classique en sociologie, est présente aussi chez Marx (1875, 1852, 1850) lorsqu'il tente de définir le concept de classe sociale comme étant, à la fois, structurellement rapporté au mode de production capitaliste et historiquement généré par la dynamique des luttes et oppositions interclasses. Celui-ci ne fait pas autre chose que d'accorder, d'une manière implicite et voilée, un statut théorique privilégié à la notion de conscience de classe, même si les arguties marxistes (Poulantzas, 1968) sur la détermination ultime ou en dernière (ou première) instance par l'économique, demeurent un casse-tête intellectuel et notionnel auquel nous n'avons pas voulu accorder trop d'attention.

Pierre Bourdieu, reprenant les travaux de Max Weber, insiste sur la nature symbolique de la définition d'une classe sociale : « Une classe sociale n'est jamais définie seulement par sa situation et par sa position dans une structure sociale, c'est-à-dire par les relations qu'elle entretient objectivement avec les autres classes sociales ; elle doit aussi nombre de ses propriétés au fait que les individus qui la composent entrent délibérément ou objectivement dans des relations symboliques qui, en exprimant les

différences de situation et de position, selon une logique systématique, tendent à les transmuier en *distinctions signifiantes* » (Bourdieu, 1966, p. 212.)

Que l'on parle de caste, de groupe de statut ou de classe sociale, le rapport aux autres groupes, l'incidence de l'idéologie, du symbolique et du culturel semblent être des éléments d'analyse essentiels (Bourdieu, 1989, 1979 ; Dumont, 1966 ; Weber, 1905, 1921 ; Hyman, 1953 ; Keller, Zavalloni, 1962 ; Halbwachs, 1972). Les travaux des psychologues sociaux sur les relations intergroupes confirment l'importance d'une telle perspective théorique (Doise, 1979, 1976, 1973 ; Deschamps, Doise, 1979 ; Tajfel, 1984). Examinons, pour terminer, une hypothèse, nuanciant cette approche en faisant jouer un rôle central aux figures prototypiques.

Les figures du *gentleman* et du snob

Le thème de la mode semble offrir un champ de réflexion, d'importance cruciale dans certains écrits sur la stratification. Son analyse, rapportée à la logique de distinction sociale, décrite dans les groupes de statut, est présent aussi bien chez Weber (1921), chez Simmel (1923, pp. 165-202, dans la traduction française) que chez des auteurs comme Bourdieu. Weber estime, par exemple, que « aux Etats-Unis cette soumission à la mode existe chez les hommes, et en degré inconnu en Allemagne. Elle y est considérée comme le signe que tel ou tel homme *prétend* à la qualité de "*gentleman*" et elle détermine qu'on le traitera comme tel, du moins de prime abord » (Weber M., 1946. - *Essays... - op. cit.*, p. 188-, cité dans : Nisbet R.A., 1966, p. 268.).

Comment évaluer cette incidence fondamentale du symbolique, et plus spécifiquement de la présence assez récurrente d'une figure sociale centrale (ci-dessus le *gentleman*), sur le sentiment d'appartenance à une classe ? Cette citation de Weber semble constituer un point essentiel de réflexion. Le groupe de statut est, dans ce passage, figuré par le type du *gentleman*. Ce type (ou figure) du *gentleman* apparaît de façon assez récurrente dans des écrits sur les classes sociales au début du 19^e siècle. Le terme « classe » est utilisé en anglais à partir de la fin du XVIII^e siècle et est fortement associé aux transformations sociales, induites par la Révolution Industrielle et l'expansion économique (Nisbet, 1966, p. 223). La classe des propriétaires fonciers anglais aurait eu une grande influence sur ceux qui ont analysé l'évolution de la stratification sociale dans la nouvelle société industrielle et, plus spécifiquement, sur les penseurs anglais ainsi que sur Tocqueville et Taine. La figure du *gentleman* tendait à définir la dimension statutaire du concept de classe sociale. Pour Robert Nisbet, la classe des propriétaires fonciers serait « le modèle qui constituait la substance de toute classe » (Nisbet, 1966, p. 223). Nisbet décrit, longuement, pourquoi : « La raison pour laquelle l'aristocratie foncière anglaise pouvait servir de modèle théorique aux radicaux comme aux conservateurs, c'est que son existence n'était liée à aucun système juridico-politique, ni à aucune force extérieure apparente. L'ordre social traditionnel, que ce soit en France ou dans le reste du continent européen, était divisé, plus qu'en classes, en états délimités puis renforcés et perpétués par les lois du royaume. Mais il en allait tout différemment en Angleterre où, malgré la puissance politique de cette classe, elle n'était pas une création de la loi et où la constitution ne comportait rien la concernant. » (Nisbet, *op. cit.*, p. 224.) Après avoir décrit l'unité économique, politique et la relative porosité sociale de ce groupe, il ajoute :

« Cette structure était dominée par la figure du *gentleman* difficile à définir en termes abstraits mais qui n'en constituait pas moins une réalité aussi facilement reconnaissable et aussi universelle que la terre elle-même. Que ce soit en matière vestimentaire, [...] d'opinion ou [...] de goût, le *gentleman* donnait le

ton. Il était le symbole de prestige et c'est précisément cette symbolique qui contribua très largement à conserver à cette classe sa solidarité, à consolider sa force politique et économique et à rendre universels, dans l'Angleterre de cette époque, son comportement et ses désirs » (*ibid.*) Cet historien de la sociologie parle aussi de cette classe des propriétaires fonciers, comme ayant une importance essentiellement conceptuelle. « L'aristocratie foncière devint alors une sorte de type idéal, de modèle théorique de ce qui constituait la substance de toute classe et de ce qui pouvait être son pouvoir économique et politique ». (*ibid.*, p. 226).

La modélisation successive de la classe sociale suit à peu près le schéma suivant :

Classe sociale < ----- classe des propriétaires fonciers <----- figure du « *gentleman* »

Peut-on supposer que cette figure puisse être le point de jonction entre le groupe de statut et le groupement économique que serait une classe sociale ? De son côté, L. Dumont, dans son analyse du système des castes, propose de voir dans le Brahmane le point de référence de la hiérarchie instaurée entre les différentes entités sociales. « La hiérarchie culmine dans le Brahmane, ou prêtre ; c'est le Brahmane qui consacre le pouvoir du roi, qui pour le reste, ne repose que sur la force. [...] » (Dumont, 1966, p. 317.) Ailleurs, l'auteur explique : « la primauté du prêtre introduit un point de vue ritualiste tourné davantage que vers le sacré lui-même, vers l'accès au sacré et opérant, de ce point de vue, une disjonction du pur et de l'impur, en même temps qu'il met le profane entre parenthèses. L'opposition de pureté est ainsi la forme idéologique *nécessaire* du type idéal de la hiérarchie » (Dumont, 1966, p. 269.)

Cette opposition entre le pur et l'impur, dont le Brahmane contrôle l'accès et l'écoulement, et qui forme le sommet d'une hiérarchie totale et religieusement inscrite, laisse, là aussi, entrevoir l'existence d'une nécessité de la mise en référence cognitive, d'une inévitable primauté d'un modèle supérieur. Bien entendu, on est bien loin du système des castes décrit par Louis Dumont quand on raisonne sur la stratification sociale en France. Mais la notion de groupe de statut émerge, de façon plus ou moins forte, des différentes approches de la stratification sociale citées ci-dessus, tant en ce qui concerne l'analyse de l'origine du concept de classe qu'à propos des castes ou de l'importance du *gentleman* comme modèle du snobisme aux USA ou encore, de l'influence des systèmes de valeurs sur les conduites effectives des « classes inférieures » (Hyman, 1953).

En essayant d'expliquer la stratification sociale, on s'aperçoit qu'on serait en face d'une emprise assez subtile et large du modèle statutaire sur des conduites sociales insérées dans des contextes culturels différents. La nature de ce modèle statutaire (faussement clandestin) serait fortement associée au processus de nivellement social. On revient toujours au même paradoxe de la diffusion / massification donc de la démocratisation de l'individualisme, d'une part, et de l'implicite élitiste que renferme la référence à l'individualité dans une société de masse, d'autre part. On casse les « ordres » anciens (Révolution Industrielle, Révolution Sociale) et un désir diffus de distinction sociale réémerge cependant.

C'est de cette emprise dont Bourdieu postule l'existence à propos du snobisme : « Ce n'est pas un effet du hasard si le snob, en tant que personnage social, créateur et imitateur de procédés expressifs en matière d'habillement, de logement et de style de vie, est contemporain de la révolution industrielle et de la disparition des "ordres" statutaires ; tout incline, en effet, à admettre que le renouvellement incessant des procédés expressifs qui caractérise le snobisme s'impose toujours davantage, en des domaines toujours plus divers et à des groupes de plus en plus étendus, à mesure que les différences

objectives, économiques ou statutaires tendent à s'estomper » (Bourdieu, 1966, p. 218). La figure du snob change selon des procédures d'opposition, de comparaison, liées aux stratégies de chaque groupe social et / ou des industries de culture. Le *Brahmane* n'est pas équivalent au *gentleman* de la classe des propriétaires fonciers de la fin du XVIII^e siècle anglais. Pourtant, on observe une certaine transversalité de la référence à un type pur, idéal qui vient fonder l'ordre social, son idéologie. On pourrait parler d'une référence qui traverse les différences sociales pour mieux en fonder la validité culturelle. Ce mode de référence nous semble constituer un « réflexe idéologique » assez récurrent : celui de concentrer, en un type assez individualisé - même si abstrait - et central, la définition d'une classe ou d'un groupe social (ce que l'on pourrait nommer un prototype (Semin, 1982 ; Rosch, 1978).

E. Goblot, au début de ce siècle, insistait lui aussi sur cette dimension statutaire présente dans la définition d'une classe (Goblot, 1925, p. 9). Cette insistance sur la démarcation de type qualitatif entre les classes n'implique pas une négation de la gradation de niveau dans les groupes sociaux. De ce point de vue, la démarcation / barrière renvoie plutôt à un phénomène de référence unificateur, proche du symbolique.

Conclusion

Le groupe « cadres » représente une tendance paradoxale, dans la société moderne, à l'égalisation des conditions et au maintien des prérogatives de statut. Nous avons repéré, en citant quelques auteurs classiques, la nature de la dynamique psychosociale conduisant à l'hétérogénéité, à des tendances différenciatrices dans la société moderne. Après avoir comparé les modèles de la caste, de la classe et du groupe de statut, nous avons tenté de rendre saillante la dimension idéologique de la stratification sociale. C'est à ce moment-là que nous avons donné quelques exemples d'écrits faisant émerger la référence à une figure centrale, qui pourrait être rapprochée d'un prototype, dans certaines définitions de la classe sociale ou du groupe de statut. Marx, dans ses écrits politiques, ne fait-il pas s'opposer, ne serait-ce que dans un but didactique, les figures sociales de « l'ouvrier » et « du patron » ? Les dimensions proprement sociocognitives et identificatoires affleurent dans les constructions théoriques des théoriciens de la stratification sociale. Moscovici (1988) a démontré, il y a quelques années, l'existence de modèles psychiques implicites chez les fondateurs de la sociologie. Notre but est resté, ici, sectoriel, et plus exploratoire que démonstratif mais il se situe dans une telle perspective. Il reprend, peut-être, aussi, une évidence de sens scientifique que maints sociologues ont formulée, c'est-à-dire l'existence d'une phénoménologie éminemment communautaire de la visibilité ou de la reconnaissance d'un groupe ou d'une masse. Raymond Aron souligne, à plusieurs reprises, ce point quand il énonçait, à propos de la notion de classe sociale chez Marx :

« En effet, une classe ne constitue pas une unité, du simple fait qu'au regard de l'analyse économique les revenus ont une seule et même source ; il faut de toute évidence qu'il s'y ajoute une certaine communauté psychologique, éventuellement une certaine conscience d'unité ou même une volonté d'action commune » (Aron, 1967, p. 190).

Diverses théories sur les mouvements sociaux (Touraine, 1979 ; Mann, 1991) tentent de poser la question de la définition d'un groupe social en le décrivant génétiquement par son opposition aux autres groupes ou au pouvoir, sa conscience de soi et sa vision de la société comme totalité. Cette dernière perspective sur le rapport entre identité en mouvement et représentation sociale n'est-elle pas une

preuve de plus que des liens plus qu'étroits associent pour le meilleur et pour longtemps, la psychologie et la sociologie ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Aebischer, V., Deconchy, J.P. et Lipianski, E.M. (Éd.) (1989). *Représentations sociales et idéologies*, Cousset, Delval.
- Aron, R. (1967). *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard.
- Beauvois, J.L., Joulé, L.V. (1981). *Soumission et idéologie*, Paris, PUF.
- Belleville, P. (1963). *Une nouvelle classe ouvrière*, Paris, Julliard.
- Boltanski, L. (1982). *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Minuit.
- Boltanski, L. (1979a). « Les systèmes de représentation d'un groupe social : les "cadres" », *Revue française de Sociologie*, 20, n° 4, pp. 631-667.
- Boltanski, L. (1979b). « Taxinomies sociales et luttes de classe : la mobilisation de la "classe moyenne" et l'invention des "cadres" », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 29, pp. 75-106.
- Bourdieu, P. (1989). *Noblesse d'État*, Paris, Minuit.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction*, Paris, Minuit.
- Bourdieu, P. (1966). « Condition de classe et position de classe », *Archives européennes de Sociologie*, tome VII, pp. 201-223.
- Bron, A. et Gaulejac (de), V. (1995). *La Gourmandise du tapir. Utopie, management et informatique*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Cheverny, A. (1967). *Les Cadres, essai sur les nouveaux Proletaires*, Paris, Julliard.
- Codol, J.P. (1979). *Semblables et différents : recherches sur la quête de la similitude et de la différenciation sociale*, Thèse pour le Doctorat d'État, Aix en Provence, Université de Provence.
- Deconchy, J.P. (1989). *Psychologie sociale, croyances et idéologie*, Paris, Méridiens-Klincksieck.
- Deschamps, J.C. (1977). *L'attribution et la catégorisation sociale*, Berne / Francfort / Las Vegas, Peter Lang.
- Deschamps, J.C. et Doise, W. (1979). « L'effet du croisement des appartenances catégorielles », dans Doise, W. (Éd) (1979). *Expériences entre groupes*, Paris, Mouton, pp. 293-326.
- Desrosières, A. (1977). « Éléments pour l'histoire des nomenclatures socioprofessionnelles », dans *Pour une histoire de la statistique*, Paris, INSEE,
- Desrosières, A. et Thévenot, L. (1988). *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte.
- Dirn, L. (1990). *La société française et ses tendances*, Paris, PUF.
- Doise, W. (Éd.) (1979). *Expériences entre groupes*, Paris, Mouton.
- Doise, W. (1979). « Rencontres intergroupes et catégorisation », dans Doise, W. (Éd) (1979). *Expériences entre groupes, op. cit.*, pp. 275-279.

- Doise, W. (1976). *L'articulation psychosociologique et les relations entre groupes*, Bruxelles, A de Boeck.
- Doise, W. (1973). « Relations et représentations intergroupes », dans Moscovici, S. (Éd.) (1973) *Introduction à la psychologie sociale*, tome II, Paris, Larousse, pp. 194-213.
- Dumont, L. (1983). *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Seuil.
- Dumont, L. (1977). *Homo aequalis I. Genèse et développement de l'idéologie économique*, Paris, Gallimard.
- Dumont, L. (1966). *Homo hierarchicus. Le système des castes et ses implications*, Paris, Gallimard.
- Durkheim, E. (1893). *De la division du travail social*, Paris, PUF.
- Goblot, E. (1925). *La barrière et le niveau*, Paris, PUF.
- Goubert-Seca, D. (1998). « Représentations sociales du groupe "cadres" chez des étudiants d'IUT : approche quasi-expérimentale », *Bulletin de Psychologie*, tome LI (4), n° 436, pp. 441-448.
- Goubert-Seca, D. (1994). « Représentations sociales du groupe "cadres" dans une grande entreprise publique : approche quasi-expérimentale », *Bulletin de Psychologie*, tome XLVII, n° 417, pp. 588-600.
- Goubert-Seca, D. (1990). *Approche quasi expérimentale des représentations sociales du groupe « cadres »(chez les étudiants de Grandes Écoles, d'IUT et chez les cadres d'une grande entreprise publique)*, Thèse pour le doctorat de 3^e cycle Nanterre, Université de Paris X, Laboratoire de Psychologie sociale.
- Groux, G. (1983). *Les Cadres*, Paris, Maspero.
- Halbwachs, M. (1972). *Classes sociales et morphologie*, Paris, Minit.
- Hyman, H. H. (1953). « The value systems of different classes », dans Bendix, R. et Lipset, S.M. (Eds.) (1953). *Class, Status and Power*. Glencoe, I11, The Free Press. (Traduction Française : « Classe sociale et système de valeurs : contribution psychosociologique à l'analyse de la stratification », dans Boudon, R. et Lazarsfeld, P. (1965). *Vocabulaire des sciences sociales*, tome 1, Paris, La Haye, Mouton, pp260-282).
- INSEE, (1983). *Nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles*, PCS-Index analytique, Paris.
- Jodelet, D. (Éd.) (1989). *Les Représentations Sociales*, Paris, P.U.F.
- Kastersztein, J. (1984). « L'hétérogénéité sociale : produit de la différence et / ou de la similitude », *Bulletin de Psychologie* XXXVII, n° 365, 507-513.
- Keller, S. et Zavalloni, M. (1962). « Classe sociale, ambition et réussite », *Sociologie du Travail*, 4, 1, pp. 1-14.
- Lipianski, E.M. (1991). « Idéologie », dans Bloch, H. et al. (1991). *Grand dictionnaire de la psychologie*, Paris, Larousse, pp. 359-360.
- Mallet, S. (1963). *La Nouvelle Classe ouvrière*, Paris, Seuil.

- Mann, P. (1991). *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives*, Paris, A. Colin.
- Marx, K. (1875). « Les classes », dans Marx K., *Œuvres. Économie*, tome 2, Paris, Gallimard, collection « La Pléiade », pp. 1484-1488.
- Marx, K. (1852). *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Éditions Sociales.
- Marx, K. (1850). *La lutte des classes en France*, Paris, Édition sociales.
- Mattelard, A. (1989). *L'internationale publicitaire*, Paris, La Découverte.
- Moscovici, S. (1988). *La machine à faire des dieux. Sociologie et psychologie*, Paris, Fayard.
- Moscovici, S. (1977). *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion.
- Moscovici, S. (Éd.) (1973). *Introduction à la psychologie sociale*, Paris, Larousse, Tome II.
- Nisbet, R. A. (1966). *The sociological tradition*, New York, Basic Books, Inc., Publishers. (*Traduction Française* : (1984). *La tradition sociologique*, Paris, PUF).
- Poulantzas, N. (1968). *Pouvoir politique et classes sociales*. (2 tomes), Paris, Maspero.
- Rosch, E. (1978). « Principles of categorization », dans : Rosch E., Lloyd B.B., (Eds.). *Cognition and Categorization*. Hillsdale, New Jersey, Erlbaum, pp. 27-48.
- Semin, G.R. (1989). « Prototypes et représentations sociales », dans Jodelet, D. (Éd) (1989). *Les Représentations Sociales*, Paris, PUF, pp. 239-251.
- Simmel, G. (1923). « Die Mode », dans *Philosophischer Kultur*. Postdam, Kiepenheuer, (3^e éd.), pp. 104-125 ; *Traduction française* : (1989). *Philosophie de la modernité*, Paris, Payot, pp. 165-202.
- Tajfel, H. (Éd) (1984). *The social dimension*, 2 tomes, Cambridge, Paris, Cambridge University Press / Maison des Sciences de l'Homme.
- Touraine, A. (1978). *La voix et le regard*, Paris, Seuil.
- Tocqueville, (de) A. (1835-40). *De la démocratie en Amérique*, 2 tomes, Paris, Gallimard.
- Vergès, P. (1989). « Représentations sociales de l'économie : une forme de connaissance », dans Jodelet, D. (Éd) (1989). *Les Représentations Sociales*, Paris, PUF, pp. 387-405.
- Weber, M. (1905). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, (tr. fr. : 1964), Paris, Plon.
- Weber, M. (1921). *Économie et société*, (tr. fr.1971), Paris, Plon.